

ABONNEMENT LEGUMES Hiver 2016-2017

Je soussigné(e), Membre d'AMAP'ACHAMAMA, souscris un abonnement pour un **PETIT** (2 personnes) ou **GRAND** (4 personnes) panier (entourer votre choix) pour la saison Hiver 2016-2017 du mardi 18 octobre 2016 au mardi 14 mars 2017 soit 20 semaines (**Pas de distribution de légumes les mardi 27 décembre 2016 et 03 janvier 2017**). Cet abonnement me donnera droit à des légumes respectant la charte des AMAP. La distribution a lieu chaque Mardi entre 18h15 et 19h30 Maison des Associations rue Brindejunc des Moulinais à Pleurtuit Tout panier non récupéré sera repris par un des amapiens aidant à la distribution.

Petit Panier

Grand Panier

- 20 paniers** à 09,50€ soit 1 chèque de **190,00€** (en octobre) ou 2 chèques de 95€ (octobre) et 95€ (décembre) ou 3 chèques de 64€ (octobre) 63€ (décembre) et 63€ (février)
- JOKER** : Pas de joker en hiver
- 20 paniers** à 13,70€ € soit 1 chèque **274,00 €** (en octobre) ou 2 chèques de 137€ (octobre) et 137€ (décembre) ou 3 chèques de 92€ (octobre) 91€ (décembre) et 91€ (février)
- JOKER** : Pas de joker en hiver

Les chèques sont libellés à l'ordre de Mr et Mme JOUQUAN, producteurs partenaires.

Engagements de Mr et Mme JOUQUAN, Producteurs partenaires :

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme, cultivés sans herbicides ni pesticides, et disponibles à mesure qu'ils mûrissent, en quantité correspondante au partage, à parts égales de la récolte.
- Etre présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir les adhérents sur sa ferme au moins 1 fois pendant la saison d'engagement.
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Expliquer le travail de la ferme et prendre en compte les remarques et besoins de ses partenaires.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 1 septembre 2017

Les Producteurs

Mme et Mr JOUQUAN

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Assurer une permanence de distribution par saison.
- Dans la mesure de mes moyens, assurer une journée d'aide à la ferme par saison.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Le Consom'acteur

Le Président
Jean-Paul TOUDIC